



**CONSEIL MUNICIPAL : séance ordinaire du 29 Août 2016  
à 18 heures sous la Présidence de Mr le Maire.**

**Compte rendu Réunion**

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : Mrs Michel TRAINAUD, Maire, Mr. Christian VIGNAUD, Philippe TURQAT, Maires Délégués, Mr Michel LAIDET, Mme Dominique MANCIA , Mr Michel MAROT, Mme Nicole LANFRANCHI, Mr Jean-Pierre VIDAL, Mme Véronique COUILLAUD, Mr Jean AUBOUIN, Mme Laurence VANDESTICK, Mr Clarisse ROYOUX Adjoints, Mrs François BONNEAU, Philippe MARCHESSON, Éric MASSE, Mme Marie-Noëlle GRAFFEUILLE, Mr Éric AUDEBERT, Bertrand SAVARIT, Jean-Luc BOUTIN, Mmes Françoise ROY, Véronique ROBERT-MORISSET, Marie-France DUMOUT, Mme Béatrice BLIN, Mrs Bernard FOURNIER, Hervé PATTE, Frédéric LACROIX, Stéphane DROUET, Jean-Claude MASSARD, Jean-Christophe AUDEBERT, Mme Line MICHAUD, Armelle VALLEE, Annick FAURE, Mr Christian BERTON, Conseillers.

**Excusés** : Mme Mélina MASSE, Marie-Françoise CHAILLOU, Mr Hervé FAURE;  
Emmanuelle HARMAND: Prouration à V.COUILLAUD ;  
Billy MONTHUBERT : Prouration à F.LACROIX ;

**Absents** : Mr Stéphane BOYELDIEU, Mme Yolande BARATHE.

**Assistaient à la réunion** Mr BOISNIER Jean-luc (Secrétaire général) – Mme BOURDIN Isabelle (Secrétaire)

*Madame ROY Françoise est désignée secrétaire de séance.*

1- Adoption du compte rendu du 20.06.2016.

2- Finances :

Virement de crédit :

- 020 Dépenses imprévues d'investissement : - 40 000 €
- 1641 Emprunts en euros : + 40 000 €
  
- 022 Dépense imprévues de fonctionnement : - 2 373 €
- 6554-13 Agence Technique Départementale : + 2 373 €

Effacement d'une dette :

- perte sur créances irrécouvrable :
- 022 Dépenses imprévues - 51.50 €
- 6542 créances éteintes + 51.50 €

3- Personnels :

- Renouvellement 80% Agent de l'école maternelle
- Embauche CAE 20h Aide TAP + entretien des locaux maternelle
- Embauche contrat Avenir 35 h NAPS (TAP) + entretien des locaux scolaires

- 4- Travaux mairie (avenant n°1) honoraires Maître d'œuvre (Madame PEROT Architecte) :  
Les honoraires des travaux d'accessibilité de la mairie sont augmentés de 4 080 € HT soit un nouveau montant de 15 420 € HT.
- 5- Gestion des cimetières (Logiciel GESCIME) :  
Le Conseil municipal décide de créer une « commission cimetière » afin de régulariser et mutualiser la gestion et les tarifs des trois cimetières.
- 6- Aliénation d'une voie communale (VC 263) Déclassement.  
Le Conseil municipal décide de déclasser la voie communale n° 263 et de la vendre pour l'euro symbolique à la SAS SORODIS. (Voirie uniquement utilisée par Super U).
- 7- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement collectif 2015.  
Le rapport est disponible en mairie.  
Le CM décide d'actualiser la surtaxe à 0.95 € HT le m3 suite aux travaux réalisés au giratoire.
- 8- Tarifs scolaires 2016/2017 :  
Garderie, Transports scolaires et Naps : inchangés  
Cantine : Ecole primaire (élémentaire + maternelle) 2.80 €  
    Enseignants sans subvention : 4.60 €  
    Enseignants avec subvention : 3.60 €
- 9- Tarifs salles de la commune nouvelle : inchangés.

Une commission gestion des cimetières est créée (3 membres par communes déléguées)  
Pour mutualiser la gestion et les tarifs des concessions des trois cimetières.

- Questions diverses :
  - Acquisition éventuelle d'une parcelle d'environ 800 m2 au boulevard d'Encamp.
  - Demande de subvention de la fondation pour la mémoire de la déportation (Charente)
- Pour info
  - Remerciements associations
  - Demandes du FCR
  - Parc éolien Auge Saint-Médard refusé par le préfet.

Fin de la séance à 20 H30.

**Le Maire,**

**Michel TRAINAUD.**